Socialiste !

Lettre d'information mensuelle de la Fédération socialiste de la Haute-Savoie

N°15 - avril 2021

Édito

Rester sur le pont !

Ce bulletin est particulièrement dense. Normal étant donné que le précédent date de décembre. Deux raisons à cela. L'évolution de notre secrétariat fédéral tout d'abord. L'idée était dans l'air depuis un moment : compléter et rajeunir l'équipe fédérale. Morgan et Olga nous ont rejoints et Olga a repris la responsabilité du bulletin. Merci à elle et … merci à Claire qui pendant trois ans a porté cette charge en plus de toutes ses autres attributions. Le temps de faire la « passation de service » dans un contexte Covid qui rend les relations plus compliquées. Un mois, deux mois passent et les sujets s'accumulent.

Deuxième raison : depuis plusieurs semaines, notre action se concentre sur la préparation des régionales et des départementales. Les militants le savent, car sans les abreuver de messages la fédération essaie de les tenir régulièrement informés, ces deux élections prévues pour intervenir le même jour les 13 et 20 juin (à l'heure ou j'écris, nous ne savons toujours pas si ces dates sont maintenues) vont constituer des échéances décisives à moins d'un an des présidentielles. Elles se présentent en outre dans une configuration assez singulière.

D'un côté, pour les régionales, nous serons, EELV, LFI et nous, chacun dans notre couloir. Ce n'était pas le souhait des socialistes mais il faut se rendre à l'évidence, le désir de se compter d'EELV et de LFI ne pouvait que conduire à cette situation. De l'autre, pour les départementales, du foisonnement des initiatives et d'une forme de réalisme des organisations politiques émergent des rapprochements et des tentatives de convergences qui offrent des perspectives intéressantes et porteuses d'espoir.

Comment, auprès des électeurs, mettre en perspective cet apparent paradoxe ? Voilà une question que personne n'a encore résolue et sur laquelle beaucoup, visiblement, ne souhaitent pas se pencher. Nous verrons donc. Et en attendant de revenir rapidement sur le sujet dans un prochain bulletin, nous vous souhaitons, Olga, Claire et moi, une bonne lecture. Vous êtes nombreux à participer aux débats des « lundis de la fédé » en visio ; vous êtes plusieurs à avoir rejoint la boucle débat de la fédération sur WhatsApp ; vous êtes plusieurs à proposer des articles… La fédération bouge et se mobilise. C'est un très bon signe à la veille d'échéances importantes !

François THIMEL, 1er secrétaire

Sommaire

Actu politique

Le gouvernement Macron au secours des mamans solos … tu parles !
Claire DONZEL
p. 3

Du 8 janvier au 10 mai
Claire DONZEL
p.4

Une niche qui sert à protéger les plus jeunes
Morgan MASSONIE-VERNAY
p.5

Socialiste donc féministe
Claire DONZEL
p.6

Une communication unilatérale après l'attentat de Conflans … ou chronique du renoncement ?
John LAVERTY
p.7

Libre propos : du confinement et des impôts
Claire DONZEL
p.10

Vie fédérale

Chronique d'un siècle et demi de socialisme en Haute-Savoie
Jean EXCOFFIER
p.11

Nouvelles de la fédé !
p.12

Les lundis d'la fédé : comptes rendus
p.12

Ils ont osé
p.15

Le gouvernement Macron au secours des mamans solos … tu parles !

C'est à grand renfort de communiqués que le gouvernement a annoncé début janvier 2021 que, désormais, les CAF (Caisses d'Allocations Familiales) se substitueront aux « ex » défaillants pour verser aux mamans devenues solos les pensions alimentaires qui leur sont dues.

Waouah ! Bravo ! Merci !

Mais merci qui ?
Merci François HOLLANDE et sa ministre des Droits des Femmes Laurence ROSSIGNOL.
Car cette loi, dite loi GIPA, date d'avril 2016 !
Il aura donc fallu presque 5 ans pour la mettre en œuvre … et se l'approprier ! Pourquoi se gêner ?

Rappelons que la pension alimentaire est fixée par la justice lors du divorce, qu'elle est la contribution du parent qui n'a pas la garde de l'enfant à ses frais d'entretien et d'éducation, et que son montant moyen est de 150€. Le seuil de pauvreté étant actuellement fixé à 1015€ et un enfant étant comptabilisé pour ½ unité (soit 500€), si chacun des parents consacre à son entretien 150€, de deux choses l'une : ou bien la justice considère comme normal qu'un enfant vive en-dessous du seuil de pauvreté, ou bien le parent de garde assure le complément. Rappelons aussi que le parent qui verse la pension alimentaire la déduit de ses impôts, alors que le parent qui la reçoit doit, pour les services fiscaux, la compter dans ses revenus ! voilà deux des éléments qui contribuent à l'appauvrissement des familles monoparentales.

Claire DONZEL, Secrétaire fédérale à l'Égalité et à la Laïcité

Du 8 janvier au 10 mai

Le 8 janvier 1996, soit il y a 25 ans, décédait François MITTERRAND.

Le 10 mai 1981, soit il y a 40 ans, il devenait président de la République, offrant à la gauche ce dont elle rêvait depuis 45 ans (1936), ce qu'elle n'osait plus imaginer : prendre le pouvoir et mettre enfin en place plus de justice sociale et plus de liberté sociétale.

François Mitterrand, c'est :

- Les nationalisations de 1981 des grands groupes français
- L'impôt sur la grande fortune
- La très nette augmentation du SMIC et des allocations
- La retraite à 60 ans
- La 5ème semaine de congés payés, la semaine de 39 heures
- Les lois Auroux sur le droit du travail
- L'abolition de la peine de mort
- L'abolition de la Cour de sûreté de l'Etat et des tribunaux militaires
- Les lois de décentralisation
- La libération de l'audiovisuel et la création des radios libres
- Yvette ROUDY, ministre à part entière des Droits des Femmes (et non pas de la condescendante « condition féminine »)

A l'heure actuelle du brouillage des idéologies, de la négation des rapports de classe et de leur lecture droite/gauche, de la division à gauche, du populisme et du clientélisme, souvenons-nous que François Mitterrand, ce fut aussi :

- « Gouverner, ce n'est pas plaire » (France Inter, 22/10/1991)
- « Il n'y a eu qu'un vainqueur, le 10 mai, C'est l'espoir. Puisse-t-il devenir la chose de France la mieux partagée » (discours d'investiture, 21/10/1981)
- « Je crois pour demain comme hier à la victoire de la gauche, à condition qu'elle reste elle-même. Qu'elle n'oublie pas que sa famille, c'est toute la gauche. Hors du rassemblement des forces populaires, il n'y a pas de salut. » (Mémoires interrompus, 1996)
- « Régime oblige : le pouvoir absolu a des rasions que la République ne connaît pas » (L'abeille et l'architecte, 1978)
- « Si la jeunesse n'a pas toujours raison, la société qui la méconnaît et qui la frappe a toujours tort » (discours à l'AN le 8 mai 1968)
- « Le Centre, variété molle de la droite » (Mémoire à deux voix)
- « Le sentiment d'injustice ne suffit pas pour vaincre l'injustice » (id)
- « Laissez la tyrannie sur un mètre carré, elle gagnera bientôt la surface de la terre » (L'abeille et l'architecte, 1978)
- « L'égalité n'est jamais acquise, c'est toujours un combat » (message à SOS Racisme, le 13/03/1989)
- « Le nationalisme, c'est la guerre » (17/01/1995, au Parlement européen)

Claire DONZEL, Secrétaire fédérale à l'égalité et à la laïcité

Une niche qui sert à protéger les plus jeunes

Lei 18 février dernier, les députés ont voté, à l'unanimité, une proposition de loi portée par notre camarade Isabelle SANTIAGO, dans le cadre de la niche parlementaire. Cette loi est une avancée majeur pour la protection de nos enfants sur fond de révélations médiatiques dépassant régulièrement le seuil du sordide.

Les débats furent bien plus âpres que ne le suggère le résultat du vote final. Mais l'essentiel est là, le traitement judiciaire réservé aux violences sexuelles sur mineur est en train de changer. Désormais tout acte de pénétration sur un mineur de moins de 15 sera considéré comme un viol. Cette limite est portée à 18 ans quand il s'agit d'inceste. Les amours adolescentes seront protégées quand l'un.e dépasse la majorité avant l'autre, mais à condition que la relation soit continue et pérenne ; et exemptée d'une quelconque forme d'autorité. La majorité souhaitait y substituer une règle basée sur un écart d'âge de 5 ans mais comment se protéger quand on a 13 ou 14 ans. Tout autre acte de nature sexuelle, hors de la pénétration, commis sur un mineur pourra être puni d'une peine d'emprisonnement de 10 ans.

Alors oui, tout n'est pas gagné. Il reste des question à trancher, des réflexion à mener, des combats à gagner. Une autre loi, centriste, sur la même thématique a été votée au Sénat il y a quelques semaines alors même que celle portée par notre camarade n'y est pas inscrite à l'ordre du jour. La prescription des faits demeure un sujet épineux ; un sujet qui vient interroger la place de la justice dans la réprobation sociale de ces actes, au temps des réseaux sociaux.

La loi n'est pas encore changée mais l'Histoire est en route et cela, en grande partie, grâce à l'une des nôtres.

Morgan MASSONIE-VERNAY

Socialiste donc féministe

Cher.e. camarade,

Les valeurs du féminisme, du respect de la dignité humaine et de la non violence, sont inscrites dans notre ADN politique. Le principe de la “la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination – qu’elles soient liées au sexe, à l’orientation sexuelle, aux identités de genre, à l’origine sociale ou ethnique, à la couleur, la langue, l’âge, au handicap, à la maladie, ou toute autre situation” est inscrit dans nos statuts.

Et pourtant, au-delà des principes, il y a les pratiques. Comment se faire entendre lorsque nous parlons de légiférer sur les violences sexistes et sexuelles, si nous les tolérons dans notre parti ? Le PS a décidé d’être exemplaire concernant le respect des droits humains et l’égalité entre femmes et hommes, et d’appliquer la tolérance zéro contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement. Il s’est pour cela doté d’un dispositif: les référent.e.s aux violences sexistes et sexuelles.

C’est la vigilance de chacun.e, la valorisation de la parole des victimes, et le signalement des comportements déplacés qui permettra de combattre les violences sexistes et sexuelles. Mais que faire lorsqu’on est victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles? À qui peut-on parler? Suis-je outillé.e pour accueillir la parole des victimes, en tant que responsable dans le parti? Comment et à qui signaler une situation?

Accueillir la parole des victimes, c’est un métier. Le parti socialiste s’est doté de référent.e.s contre les violences sexistes et sexuelles, qui ont été formé.e.s par des professionnelles, et sont à l’ écoute des victimes et des témoins. Tu trouveras ci-dessous une description du dispositif ainsi que des coordonnées des référent.e.s.

À toi de faire circuler l’information, en tant que responsable national, fédéral, en tant qu’elu.e ou que militant.e. Car la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, c’est l’affaire de tou.te.s et l’engagement de chacun.e.

Amitiés socialistes,
Cécilia GONDARD,
Secrétaire Nationale à l’égalité entre les femmes et les hommes.

Quel est le rôle des référent.e.s? Les référent.e.s ont un rôle d’écoute, d’accompagnement et d’alerte. Elles travaillent dans la confiance et la confidentialité. En prise avec le terrain et les réseaux associatifs, ce sont les premie.r.es personnes à appeler si vous êtes ou avez été victime de violences sexistes et/ou sexuelles dans le Parti Socialiste. Les référent.e.s jouent également un rôle important de conseil dans le parti, dans le cadre de l’adaptation des dispositifs de prévention des violences sexistes et sexuelles dans le PS.

Qui sont les référent.e.s? Les référent.e.s sont comme toi, des camarades qui bénévolement, donnent de leur temps pour le parti. Les référent.e.s sont tou.te.s engagé.e.s sur les questions des violences sexistes et sexuelles, dans leur vie professionnelle, militante et associative. Réparti.e.s sur tout le territoire, leur compétence est cependant nationale.

Comment les faire connaître? Tout d’abord, il faut faire circuler l’information le plus largement possible. Conserve bien ce document - si une victime te contacte, tu pourras tout de suite la renvoyer vers notre référente.

Tu souhaites devenir référent.e ? Nous voulons former de plus en plus de référent.e.s afin d’améliorer le maillage territorial. Les appels à candidatures sont diffusés aux fédérations et au réseau féministe du parti.

Des questions ? : Tu peux contacter notre référente, claire.donzel@free.fr Tel: 06 77 16 11 06

Une communication unilatérale après l'attentat de Conflans … ou chronique du renoncement ?

Point de vue d'un lecteur « Monde »

À travers la lecture du quotidien « Le Monde » dans la période post-attentat de Conflans (décapitation de S. Paty), il y a de quoi se sentir interpellé par la communication qui s'est mise en place, via une série d'articles, face à laquelle les réactions ont semblé très modestes (hors articles de la rédaction, moins développés et visibles que les contributions externes).

Cette communication a comme point commun, pour simplifier, d'appeler la société française à « adapter » sa conception de la liberté d'expression ; adaptation, là encore schématiquement, pour tenir compte de la prégnance du fait religieux ou a minima, des « sensibilités religieuses », à l'intérieur mais surtout hors de nos frontières.

1 – Rappel des articles et déclarations

- **J. Rogozinski** (Nous sommes victimes de ce qu'il faut bien appeler l'aveuglement des Lumières, Le Monde du 10/11/20) , pour qui nous sommes de fait coupables de ne plus croire : « nous ne voyons pas que dans ce reflux des croyances religieuses qui caractérise l'Occident et tout particulièrement la France, il y a à la fois un progrès – vers plus de savoir et de liberté – et une perte, un abandon qui aggrave la crise de nos sociétés » ; pour cet auteur, « nos ennemis nous font trop d'honneur en nous accusant de blasphémer » : voilà la hiérarchie des valeurs posée et… une évidence énoncée bien involontairement, sur l'inanité de la notion de blasphème ; le non croyant, affreusement « nihiliste » (on baigne en pleine subjectivité religieuse, mais on appréciera ce « nihilisme » dans le contexte des attentats djihadistes), est aveuglé par les Lumières, formule dont on attendrait de savoir ce qu'elle recouvre d'autre que… la formule ; la critique des « Lumières » est néanmoins parfaitement claire !
- **W. Marx** (L'allergie nationale au fait religieux est une erreur intellectuelle et une faute politique, Le Monde du 4/11/20), qui affirme que la caricature ne saurait être une bannière de ralliement national (allusion à la projection de caricatures sur les Hôtels de Région de Montpellier et Toulouse) ; pour l'auteur, la « fidélité à Voltaire et S. Paty c'est mettre en œuvre (cet) esprit de concorde entre les religions » : glissement volontaire ou pas, le débat est donc réduit à un débat entre les religions ; on avait pu croire que le sujet était davantage celui de la neutralité de la sphère laïque vis-à-vis des religions…
- **M. Altwegg-Boussac & P. Rrapi** (L'expression religieuse ne doit pas être considérée comme un phénomène pathogène, Le Monde du 4/11/20), dont on retiendra principalement que l'idée d'empêcher l'expression d'un point de vue - émanant du « religieux » - critiquant la publication les caricatures de la religion « pose des problèmes sérieux », sans plus de justifications ; on objectera que la parole religieuse (institutionnelle ou pas) est omniprésente – cf. les articles cités ici – , qu'il ne semble pas planer une menace générale de la censurer et que l'on espère conserver la liberté de la critiquer voire de la considérer comme totalement déplacée (en l'occurrence, quand elle plaide la restriction de la liberté d'expression) ou non républicaine le cas échéant…

- **O. Mongin et JL Schlegel** (Les défenseurs de la caricature à tous vents sont aveugles aux conséquences de la mondialisation, Le Monde du 4/11/20) : « l'universalisme républicain (de la France) a fait (...) sa médiocrité », un universalisme abstrait « qui ne lui interdit pas de piétiner le droit des pauvres qui ne connaissent pas encore les principes républicains » ; « les intransigeants des valeurs républicaines jettent aujourd'hui aux orties (...) le respect des pauvres en savoir comme en biens matériel » ; on appréciera la condescendante pitié qu'il conviendrait de manifester envers les « pauvres en savoir », en les laissant tranquilles avec nos « valeurs » (article littéralement étrillé par G. Biard dans Charlie du 11/11/20) ; « les religions sont partout ébranlées et débordées (...) et confrontées à l'expansion des tendances radicales et intégristes » suspendant « une épée de Damoclès au-dessus de tous, plus encore de ceux qui ont réalisé la séparation des religions et de l'Etat » ; constat auquel on peut souscrire, la conclusion très implicite des auteurs étant que c'est à nos sociétés régies par cette séparation religions-Etat de nous... adapter (ou nous soumettre ?) ; l'invocation du « politique » en final après un tel tableau des valeurs républicaines laisse perplexe.

En marge du Monde, parmi les réactions médiatisées, une note de François Héran (Lettre ouverte aux professeurs d'histoire-géographie, Ou comment réfléchir en toute liberté sur la liberté d'expression, La Vie des idées – Collège de France, 30/10/2020) reprend cette critique du « mépris des pauvres », critiquant en substance la position de la cour de Strasbourg favorable à une conception « offensive » de la liberté d'expression (Héran prônant de fait et exclusivement l'autre conception, dite « tolérante ») ; Héran taxe comme Mongin & Schlegel cette position de « paternaliste », et ses partisans de mieux savoir « que leurs victimes ce qui est bon pour elles » – victimes, dont « la blessure sera effacée par le surcroît de lumières ainsi dispensé ». En marge de propos « dégoulinant de condescendance » (G. Biard, Charlie, 11/11/2020), on retrouve comme chez Mongin & Schlegel une étrange ironie (substitut aux arguments ?) et l'attaque violente des « Lumières ».
Parmi les déclarations des représentants des cultes, également médiatisées, on rappellera celle du président du CFCM (Conseil Français du culte musulman), M. Moussaoui, prônant un « encadrement » de la liberté d'expression dans les établissements d'enseignement (déclaration démentie le lendemain comme une maladresse...). S'y ajoutèrent chez les catholiques, les déclarations des évêques de Nice, Toulouse, Albi, Avignon, mais qui vu leur indigence n'appellent pas vraiment de remarques de fond...
En matière d'appels à amender nos modes d'expression, nous avons donc été bien servis !

2 - Quelques commentaires de méthode et de contexte

Sur la méthode :

L'« ahurissante indigence » (cf. G. Biard, Charlie du 11/11/20, parlant du texte de F. Héran cité précédemment) des argumentaires est généralement consternante, comme ceci est partiellement relevé dans ce qui précède, ou la perte de repères, caractéristique notamment des déclarations du clergé : Mgr Cattenoz (Avignon), qui à la question de savoir si le blasphème est un droit en démocratie répond « non »... (on reste sans voix) ; ou celle de Mgr Marceau (Nice) qui augure mal du niveau de réflexion : « il y a des identités que l'on ne pas trop bafouer à la légère ».
L'implicite de ces prises de position est que le fait religieux prime (ou devrait primer) dans nos modes de communiquer et d'enseigner (cf. la concorde entre religions prônée par W. Marx au nom de S. Paty, citée plus haut), ou les « conseils » que les évêques ou le CFCM prodiguent de fait aux enseignants quant au contenu de leur enseignement.
Ces prises de position sont focalisées sur des notions de « droit (ou de non droit) à la caricature » - ce qui n'a pas véritablement de sens, notamment juridique - ou de 'liberté d'expression' – que ces auteurs se gardent de définir, sauf dans le cas de Héran, en la pervertissant parfaitement – permettant opportunément de faire dériver le débat bien loin de celui de l'entière et simple laïcité (la « libre laïcité » de Y. Haenel, Charlie du 11/11/20), découlant de la loi de 1905, garante de l'exercice privé des religions.
Pour mémoire, serait-on tenté de dire, le contexte (décapitations, égorgements...) est le plus souvent étrangement absent de ces prises de position.

Sur le fond contextuel et la « macro-situation » :

On rappellera quelques éléments (sans prétention d'exhaustivité) qui semblent totalement « hors champ » d'analyse de nos champions de la concorde entre les religions :

- La manipulation du « religieux » par les autocrates de tout poil, manipulation locale et transnationale, visant le plus souvent à et nourrir un anti-occidentalisme qui a valeur de fonds de commerce électoral ; le silence (apparent en tout cas) des théocraties musulmanes sur le traitement par Pékin de la question des Ouïgours semble être l'oublié des analyses des relations Occident – Monde arabo-musulman ; on pourrait parler au même titre de la situation en Inde.
- Comme le suggère P. Bruckner (Dieu lui-même est sans doute lassé, Le Monde du 10/11/20), la possibilité d'envisager que c'est la « séduction » qu'exercerait notre modèle qui pose problème aux théocrates, séduction-influence qu'il s'agirait de contrer par la déstabilisation et le conflit (cf. les déclarations d'Erdogan) ; là encore, le parallèle avec les persécutions de musulmans en Chine ou en Inde interpelle ou... s'expliquerait ; force est de constater que les islamistes ne sont pas toujours les seuls à en vouloir à cette liberté laïque...
- Le rôle délétère des réseaux sociaux (amplification, déformation...), largement commenté.
  La propension des pulsions relevant de la violence pure à se saisir de tout outil de légitimation (cf. les manipulations précitées).
- Dans le cas du terrorisme « endogène », sur les indéniables facteurs « socio-sociétaux » français, chers à un auteur comme Olivier Roy.

Enfin, dans la mécanique de renoncement, le caractère difficilement réversible des accommodements prônés au titre du « religieusement correct » (cf. en marge des dessins de Charlie, des difficultés croissantes des enseignants à parler de la théorie de l'évolution, des sciences en général, de l'égalité homme-femme, d'enseigner la Shoah...) ; les révélations de limitations de l'expression des enseignants, faites postérieurement à l'assassinat de S. Paty, attestent de ce que ce processus à sens unique est malheureusement bien engagé.

Dans la même période, à ma connaissance, seuls l'article cité de Bruckner et un texte signé par un collectif de gauche (La France ne doit pas tomber dans le piège tendu par les terroristes, Le Monde du 3/11/20) prend le contre-pied des points de vue précités, affirmant notamment qu'« il est urgent de nous mobiliser autour des principes laïques et républicains » et que « la loi de 1905 n'est pas une option » ; parmi les signataires, C. Autain, Ch. Paul, Th. Piketti, P. Laurent, Ph. Martinez, C. Duflot, E. Piolle...

On peut donc clairement déplorer l'absence de voix (et de « plumes ») visant à déconstruire ces argumentaires - hors « évidemment » Charlie lui-même, ce qui constitue une légitime défense a minima, un peu de renfort aurait été « sympathique » ; le « niveau » des quelques textes commentés ne le justifiait peut-être pas, mais il est très risqué de penser que les évidences s'imposent d'elles-mêmes.

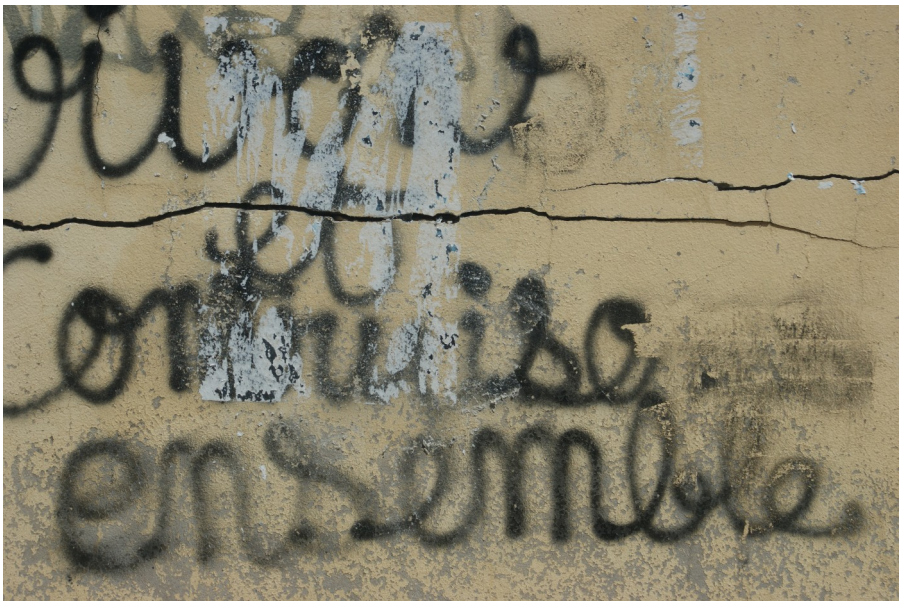

John LAVERTY

Libre propos : du confinement et des impôts

Depuis des années, les acteurs de la santé tentaient d'alerter décideurs publics et opinion sur leurs difficultés, sur l'ineptie de la tarification à l'acte qui enrichit les structures privées libres de se spécialiser dans les soins les plus rentables, et appauvrit les hôpitaux publics, contraints, eux, voire relégués aux soins pour tous, à tous les soins pour tous.

Depuis quelques années, il est de bon ton, dans la population, de hurler après les impôts, de dénoncer les « charges ».

Eh, camarades : avez-vous pensé à faire le lien entre le confinement qui vous mine et le rejet de l'impôt ? Car l'impôt, c'est quoi ? c'est d'une part la redistribution pour tenter d'atténuer les effets dévastateurs du libéralisme sur ceux qu'il broie ; et c'est le financement des services publics, vous savez, ces machins gratuits où on râle parce qu'on y attend, quand on a encore la chance d'y avoir accès, quand il y en a encore pas trop loin de chez vous.

Ben oui ! des impôts rejetés, ce sont des services publics sacrifiés : la poste du village qui a fermé ses portes, les démarches administratives à faire par internet, pour autant que le service soit accessible et compréhensible par tout un chacun, les classes surchargées, et l'hôpital qui s'est concentré et éloigné. L'hôpital sur lequel on n'aime pas trop se pencher : il sent la maladie, l'accident, la mort. Alors, la détresse de ses personnels, les alertes qu'ils ont lancées, on n'a pas trop voulu écouter.

Puis vint la pandémie. Et avec elle, la peur. La peur de mourir, de voir mourir ceux qu'on aimait. Alors, tout d'un coup, ces valeureux soignants qui assuraient leur mission de service public pour nous sauver, au risque de leur santé et de celle de leur famille, qu'est-ce qu'on les a aimé.es ! qu'est-ce qu'on les a applaudi.es ! geste obscène !

Un an plus tard, on en est toujours là, mais sans les applaudissements. On en est à la 3ème vague, ça ce sont les mots des spécialistes. Pour vous, pour moi, on en est au 3ème confinement ou plus politiquement correct, à la 3ème série de « mesures restrictives ». Certes, il s'agit de freiner la diffusion du virus et de ses variants. Mais surtout, les décisions restrictives sont décidées quand les hôpitaux atteignent leurs limites. Des limites en lits ouverts et en personnel qui ne seraient pas celles-ci si on avait fait un autre choix que celui de la rentabilité, si la technocratie n'avait pas pris le dessus sur l'option humanitaire.

Vous m'avez suivie ? si aujourd'hui vous êtes assommé.es par la pandémie, si votre équilibre psychologique est fragilisé par les atteintes (justifiées) à votre liberté, c'est en partie au moins parce que depuis plusieurs années vous avez pesté contre les impôts. Je n'exempte pas les gouvernements socialistes d'avoir cédé à ces sirènes. Il y eut même un ministre de l'économie socialiste parlant de « ras'l'bol fiscal ». Celui-là, il ne faudra jamais lui pardonner ce dérapage qui a ouvert les vannes du populisme anti-impôt.

La crise issue de la pandémie révèle à quel point les services publics sont à l'os. L'hôpital, bien sûr, mais aussi l'Éducation : l'État n'est même pas capable de mettre en œuvre les mesures de distanciation qu'il a exigées des entreprises et des commerces !
Un gouvernement socialiste aurait-il fait mieux ? certainement, même s'il y aurait sans doute eu des ratés. En revanche, ce qui est sûr, c'est qu'un gouvernement socialiste à venir se devra de réhabiliter l'impôt et de le rendre acceptable car juste.

Claire DONZEL

Chronique d'un siècle et demi de socialisme en Haute-Savoie

Je m'intéresse depuis fort longtemps à l'histoire de la Savoie. Déjà en 2009, j'ai publié un « Dictionnaire des maires et élus de Haute-Savoie de l'Annexion à nos jours » de 320 pages contenant le biographie des maires, conseillers d'arrondissement, conseillers généraux et régionaux, députés et sénateurs, les résultats pour la Haute-Savoie des élections municipales, cantonales, régionales et nationales et la liste des élus par commune, cantons...(1).
Lors des recherches aux archives pour la rédaction de cet ouvrage, j'avais déjà relevé quelques éléments se rapportant au socialisme dans notre département.

Aussi quand le premier secrétaire François Thimel m'a sollicité pour rédiger une histoire du socialisme en Haute-Savoie, j'ai tout de suite répondu favorablement.
La plus grande difficulté a été l'absence d'archives fédérales antérieures à 1979. Où sont passées les archives de la SFIO, par exemple ?
Pour l'essentiel, mes sources proviennent de toute une série d'anciens journaux consultés aux Archives départementales, de la presse actuelle, de témoignages d'anciens élus et de l'aide de l'Office universitaire de recherche socialiste. Les éditions l'Ours se sont également chargées de la mise en page et de l'édition de ce document.

Que contient cet ouvrage de 110 pages ? Les premières pages rappellent le contexte socio-politique à l'Annexion de la Savoie à la France (1860) et les premières tentatives de fondation du mouvement socialiste en Haute-Savoie entre 1871 et 1905. Les influences parisiennes et genevoises sont relatées.
Ensuite est retracée, année par année, cette histoire départementale du socialisme et des socialistes en interne (congrès, dirigeants …) et en externe (expressions publiques, résultats électoraux, élus …)
Une dizaine de graphiques montre les évolutions du nombre des adhérents, des résultats électoraux, du vote des motions…

Quarante cinq photos agrémentent l'ouvrage : militants et élus, en-tête de journaux socialistes, affiches, tracts …
L'ouvrage se termine avec la liste des premiers fédéraux et la biographie des vingt anciens députés, sénateurs, conseillers généraux et régionaux socialiste aujourd'hui disparus.

(1) Le dico est épuisé mais il est possible de se le procurer sous forme de CD entièrement mis à jour jusqu'aux récentes élections municipales. A commander à Jean Excoffier (10 € envoi compris).

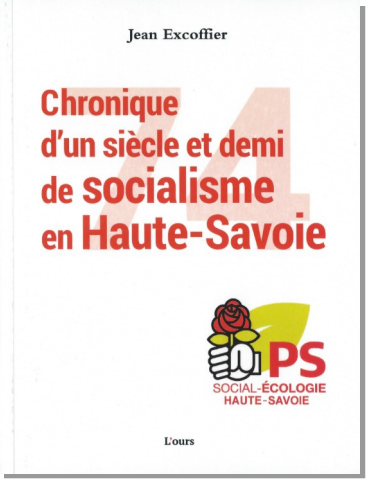

L'ouvrage est disponible directement auprès de l'auteur Jean Excoffier, 976 route de Véry 74330 CHOISY (12 euros envoi compris) ou auprès de la Fédération (10 € pris sur place sur place).

Jean EXCOFFIER

Nouvelles de la fédé !

Deux nouveaux membres au secrétariat fédéral, bienvenue !

- Morgan MASSONIE-VERNAY, délégué fédéral aux études et au projet

- Olga PONCHET, déléguée fédérale à la communication interne

Les « Lundis d'la fédé »

Deux fois par mois, « Les lundis d'la fédé » succédant au « samedis d'la fédé », toujours sous la houlette du secrétariat fédéral à la formation, abordent sous forme de VISIO-DEBATS différents thèmes, dans un cadre interactif. Ils vous permettent d'intervenir en posant des questions et en partageant vos expériences, vos connaissances. Vous pouvez également en amont nous soumettre des idées de thèmes qui vous tiennent à cœur.
Des intervenants nous apportent leurs connaissances, leur expérience au plus près des thèmes proposés et, dans un deuxième temps, se prêtent avec beaucoup d'écoute, d'intérêt et de disponibilité à un échange fructueux avec les participant-e-s.
Vous êtes nombreux, nombreuses à nous suivre, à nous faire remonter votre enthousiasme et votre intérêt. Nous vous remercions pour votre implication, qui enrichit le débat .Nous engageons celles et ceux qui ne se sont pas encore manifesté.es à venir essayer cette nouvelle formule Visio (COVID oblige...) qui s'invite chez vous, ce qui vous soulage de faire la route.
Nous avons besoin de nous consolider mutuellement autour de nos valeurs socialistes avant d'aborder les différentes échéances électorales dans toute la diversité de la gauche

« S'engager en politique au féminin » par Claire DONZEL

14 décembre 2020

Si s'engager est un acte volontaire, c'est un acte particulièrement chronophage Or, le temps, c'est ce qui manque souvent aux femmes, coincées qu'elles sont entre leur fonction professionnelle et la charge familiale, qui repose encore de façon majeure sur elles. Dès lors, passer d'adhérente à militante, candidate puis élue, peut s'évérer un parcours de la combattante. Et pourtant la présence des femmes en politique est nécessaire, d'une part parce que légale mais surtout pour que l'action politique prenne en compte les injustices et difficultés rencontrées par les femmes, qu'elles soient d'ordre économique (salaires, retraites, pensions alimentaires…), familiales (gestion des temps, charge mentale, violences intrafamiliales, ...), sanitaires (questions de santé spécifiques, longévité et dépendance, …), liées à l'espace public et professionnel (harcèlement, propos et violences sexistes et sexuelles, …), discriminations, inégalités et violences d'origine culturelle ou religieuse (excision, mariage forcé, contrôle familial, …), etc. Ces questions font partie du politique, il doit s'en emparer et considérer que la lutte contre le sexisme y a tout autant sa place que la lutte contre le racisme.

Mais pour que les femmes entrent et restent en politique, peut-être faudrait-il que le monde politique ouvre les yeux sur ses travers et pratiques où le virilisme, la compétition et la domination, y compris entre camarades, restent par trop la règle. La balle est dans le camp du PS pour ce qui le concerne, puisqu'il a fait sien le slogan : « socialiste, donc féministe ».

« Le revenu universel, solution contre la pauvreté ? » par Guillaume MATHELIER

11 janvier 2021

Qu'on l'appelle revenu universel, revenu d'existence ou capital d'émancipation, la question est plus que jamais d'actualité. Elle relève tout simplement de l'égalité, et donc se doit d'être envisagée par les socialistes. Dès lors, la question de son financement ne peut être qu'une question de volontarisme politique. Les différentes formules ne sont pas opposables les unes aux autres, puisque c'est leur principe même qui est en jeu : dans la mesure où personne n'a choisi sa naissance et ses conditions d'existence, c'est à la société d'exercer son devoir de solidarité et d'égalité, d'accorder à chacun les droits qui lui sont dus, de rééquilibrer les inégalités initiales. Question d'égalité, mais aussi de dignité. Le revenu d'existence est complémentaire au service public, partageant avec lui les mêmes bases morales.

Sa caractéristique au regard des différents dispositifs sociaux est qu'il est un droit de base, non lié au travail, et relevant de la justice sociale et non de la charité. De fait, et plus encore au lendemain de la crise actuelle, il deviendra inévitable, en un grand nettoyage des différentes aides sociales, en améliorant leur visibilité et en s'avérant moteur de la réhabilitation du politique.

En conclusion : « L'utopie n'est pas l'irréalisable, mais l'irréalisé »

« Le système de santé » par Didier CHARRASSIN et Ali HARABI, psychiatres

25 janvier 2021

La question va être traitée sous différents angles :

Le COVID au cœur de questions sociétales : faire face à un ennemi invisible, dans une situation d'impréparation notoire. Ce qui renvoie aux encore récents phénomènes de terrorisme. S'y ajoute la question philosophique et humaine des funérailles impossibles et du deuil ainsi perturbé. Et puis, le confinement bouscule les synchroniseurs sociaux (le comportement de chacun influe sur le groupe) et les rapports à l'autre (le risque de lui transmettre la mort et le regard empêché par le port du masque). Or l'humain ne peut survivre en l'absence de rapports sociaux.

COVID et communication : de façon tout à fait exceptionnelle, la pandémie est l'occasion d'un télescopage entre discours profane, scientifique et politique. Le public, sommé de prendre position, cela pose le problème des compétences et incompétences des uns et des autres. Or, pour se juger incompétent, il faut être compétent ! sinon, que tout un chacun s'est jugé capable… En ce cas d'espèce, la pensée magique des certitudes de chacun, amplifiée par l'effet de répétition, a pu prendre le dessus.

COVID et troubles psychologiques : la psychiatrie de ville est confrontée aux troubles anxieux post-traumatiques qui dépassent la capacité de l'individu à les gérer ; cela concernerait 24% des gens, d'autant que les inégalités sociales ont généré des inégalités sanitaires ; en milieu hospitalier, le public accueilli est plutôt masculin et ses troubles relèvent plus des conséquences du confinement que du COVID lui-même. Ce qui frappe surtout, c'est que les patients accueillis étaient jusqu'à présent inconnus des services psychiatriques.

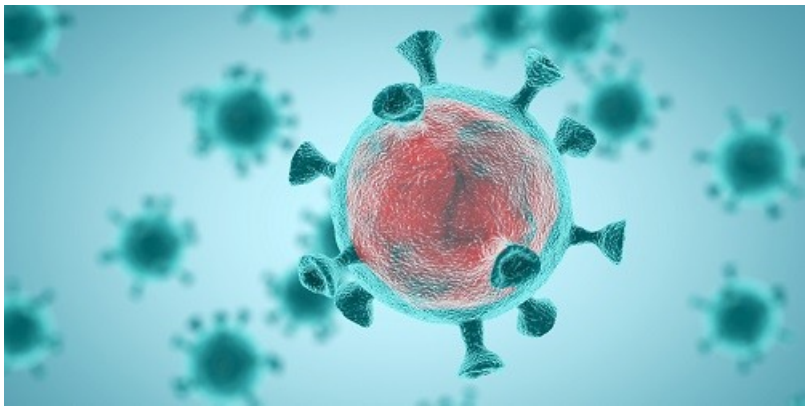

La gestion de l'épidémie (masques, tests, vaccins) : Tout d'abord, qui aurait su faire mieux ? Cela dit, cette gestion a été catastrophique, faute d'anticipation et de transparence d'une part, de défaillance du processus décisionnel sur toute la ligne, du ministère au local, d'autre part. La mise à l'écart des généralistes est à mettre sur le dos des administratifs, de la bureaucratie (ARS, directeurs d'hôpitaux). Il est temps de remettre en cause le système de santé : le soin doit être le plus possible relocalisé, et la réorganisation de l'hôpital a constitué une grave perte de compétences.

COVID et gouvernance de la santé : les ARS sont devenues démesurées et ne sont plus, de fait, régionales, mais représentantes de l'État, sans lien avec la qualité des soins. La nouvelle gouvernance a dépossédé de la prise de décision ceux qui sont les plus proches des patients. La tarification à l'acte (sa suppression avait été promise par Macron …) va se trouver en fait renforcée, et les services hospitaliers en seront les premières victimes, puisqu'ils seront dans l'incapacité d'en remplir le contrat. Il ne faut pas non plus oublier que l'industrie pharmaceutique est la 1ère industrie, et négliger la toute-puissance des laboratoires pharmaceutiques, leurs pratiques de « voyous » et l'abdication des décideurs devant eux depuis plus de 20 ans. La crise du COVID met en exergue ce problème majeur, qui lui pré-existait.

En guise de conclusion : « L'être humain dépérit s'il est privé de la relation à l'autre »

Comptes-rendus rédigés par Claire DONZEL

Ils ont osé !

Gabriel ATTAL, alors Secrétaire d'Etat à l'Education nationale, et à la jeunesse (Sud-Ouest, 25/05/2020), refusant le « RSA jeunes » : « Ce serait pour moi se placer dans un esprit de défaite »… *T'as raison mon gars ! et les jeunes acculés au suicide, c'est rien que des défaitistes !*

Clémentine AUTAIN, députée LFI, au sujet de l'islamisme, au lendemain de l'assassinat de Samuel PATY (France Info, 22/10/2020) : « Mais qu'est-ce que c'est que ce pays qui a perdu la tête ? »… *c'est d'un goût !*

Pr SALOMON, président de la commission médicale de l'AP-HP (France-Info 24/11/2020) : « On coupe la bûche de Noël en deux. Papy et mamie mangent dans la cuisine, et nous dans la salle à manger »… *tu sais ce qu'ils te disent, papy et mamie ?*

Pr Eric CAUMES, chef de Service des maladies infectieuses à la Pitié-Salpêtrière (Charlie-Hebdo, 23/09/2020) : « Dans les moments de crise, l'altruisme est beaucoup plus efficace que l'égoïsme »… *enfin un qui nous donne le moral !*